

PRAIRIES

Indicateurs de rendement ISOP au 20 avril 2022 par région fourragère (RF) pour les prairies permanentes et temporaires

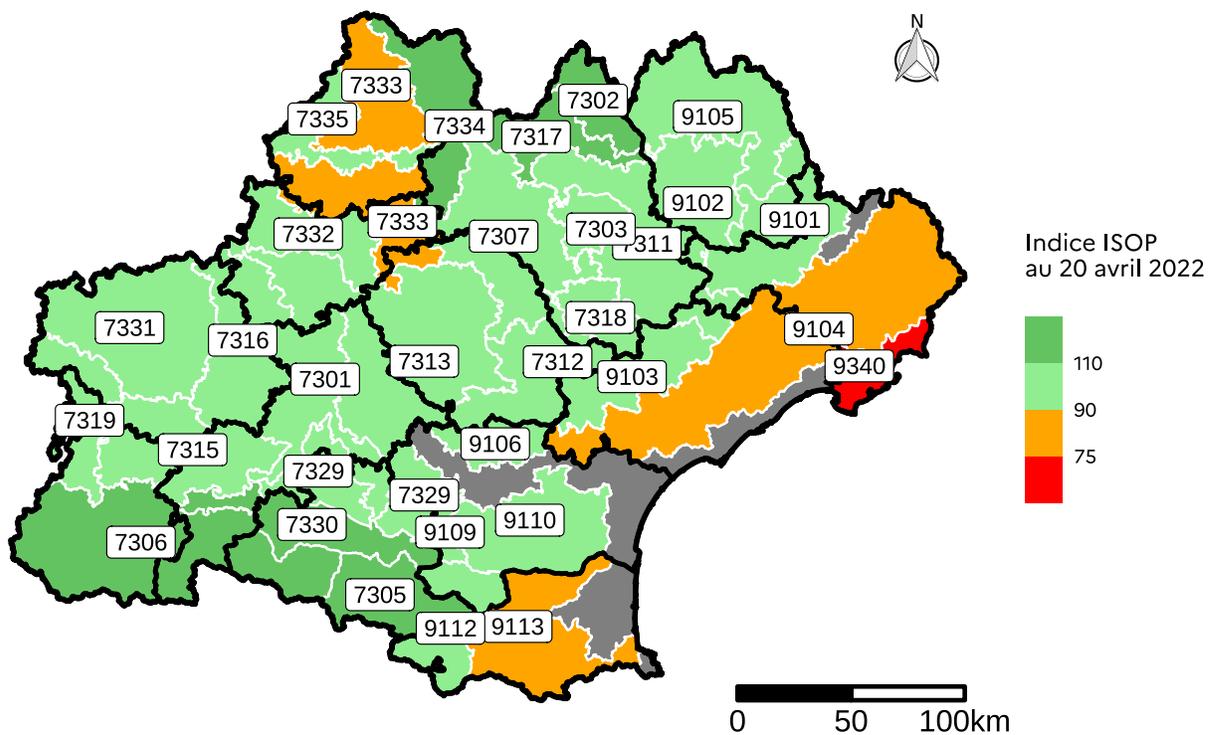


Figure 1: Cartographie des indicateurs de rendement calculés par le modèle ISOP pour les prairies permanentes d'Occitanie

Ariège

Table 1: Indicateurs de rendement calculés par le modèle ISOP pour les prairies permanentes de l'Ariège

RF	avril
7301	103.65
7305	121.82
7306	111.9
7329	102.93
7330	117.17

Table 2: Indicateurs de rendement calculés par le modèle ISOP pour les prairies temporaires de l'Ariège

RF	avril
7329	104.02

Aude

Table 3: Indicateurs de rendement calculés par le modèle ISOP pour les prairies permanentes de l'Aude

RF	avril
9106	99.51
9109	102.31
9110	94.37
9112	101.9

Table 4: Indicateurs de rendement calculés par le modèle ISOP pour les prairies temporaires de l'Aude

RF	avril
9106	100.43

Aveyron

Table 5: Indicateurs de rendement calculés par le modèle ISOP pour les prairies permanentes de l'Aveyron

RF	avril
7302	151.06
7303	94.44
7307	104.93
7311	100

RF	avril
7312	109.52
7317	110.77
7318	105.36
7334	110.92

Table 6: Indicateurs de rendement calculés par le modèle ISOP pour les prairies temporaires de l'Aveyron

RF	avril
7302	156.9
7303	98.31
7307	106.19
7311	100
7312	112.31
7317	115.79
7318	106.72
7334	118.44

Gard

Table 7: Indicateurs de rendement calculés par le modèle ISOP pour les prairies permanentes du Gard

RF	avril
7311	100
9101	95.15
9104	86.79
9340	20.37

Table 8: Indicateurs de rendement calculés par le modèle ISOP pour les prairies temporaires du Gard

RF	avril
7311	100

Haute Garonne

Table 9: Indicateurs de rendement calculés par le modèle ISOP pour les prairies permanentes de la Haute Garonne

RF	avril
7301	103.65
7306	111.9
7313	103.79

RF	avril
7315	105.23
7329	102.93
7330	117.17

Table 10: Indicateurs de rendement calculés par le modèle ISOP pour les prairies temporaires de la Haute Garonne

RF	avril
7313	104.04
7315	104.64
7329	104.02

Gers

Table 11: Indicateurs de rendement calculés par le modèle ISOP pour les prairies permanentes du Gers

RF	avril
7315	105.23
7316	93.33
7319	102.31
7331	103.51

Table 12: Indicateurs de rendement calculés par le modèle ISOP pour les prairies temporaires du Gers

RF	avril
7315	104.64
7316	93.69
7331	102.95

Hérault

Table 13: Indicateurs de rendement calculés par le modèle ISOP pour les prairies permanentes de l'Hérault

RF	avril
7311	100
9103	95.8
9104	86.79

Table 14: Indicateurs de rendement calculés par le modèle ISOP pour les prairies temporaires de l'Hérault

RF	avril
7311	100

Lot

Table 15: Indicateurs de rendement calculés par le modèle ISOP pour les prairies permanentes du Lot

RF	avril
7333	86.52
7334	110.92
7335	100

Table 16: Indicateurs de rendement calculés par le modèle ISOP pour les prairies temporaires du Lot

RF	avril
7333	91.33
7334	118.44

Lozère

Table 17: Indicateurs de rendement calculés par le modèle ISOP pour les prairies permanentes de la Lozère

RF	avril
9101	95.15
9102	98.61
9105	103.23

Table 18: Indicateurs de rendement calculés par le modèle ISOP pour les prairies temporaires de la Lozère

RF	avril
9102	102.41

Hautes Pyrénées

Table 19: Indicateurs de rendement calculés par le modèle ISOP pour les prairies permanentes des Hautes Pyrénées

RF	avril
7306	111.9
7315	105.23
7319	102.31

Table 20: Indicateurs de rendement calculés par le modèle ISOP pour les prairies temporaires des Hautes Pyrénées

RF	avril
7315	104.64

Pyrénées Orientales

Table 21: Indicateurs de rendement calculés par le modèle ISOP pour les prairies permanentes des Pyrénées Orientales

RF	avril
9112	101.9
9113	88.03

Tarn

Table 22: Indicateurs de rendement calculés par le modèle ISOP pour les prairies permanentes du Tarn

RF	avril
7307	104.93
7312	109.52
7313	103.79
7333	86.52

Table 23: Indicateurs de rendement calculés par le modèle ISOP pour les prairies temporaires du Tarn

RF	avril
7307	106.19
7312	112.31
7313	104.04
7333	91.33

Tarn et Garonne

Table 24: Indicateurs de rendement calculés par le modèle ISOP pour les prairies permanentes du Tarn et Garonne

RF	avril
7301	103.65
7316	93.33
7332	101.58
7333	86.52
7334	110.92

Table 25: Indicateurs de rendement calculés par le modèle ISOP pour les prairies temporaires du Tarn et Garonne

RF	avril
7316	93.69
7333	91.33
7334	118.44

Précisions

Le système Isop - Informations et suivi objectif des prairies - fournit des estimations de rendement des prairies temporaires et permanentes productives à l'échelle de la région fourragère à partir d'un modèle de simulation (STICS-Prairies). Il est opérationnel sur la France métropolitaine, hors pourtour méditerranéen et petite couronne parisienne.

Le système Isop calcule les quantités de matière sèche cumulée par hectare au pas de temps journalier. Les simulations sont effectuées lorsqu'un type de prairies donné – permanentes ou temporaires - couvre plus de 7 000 hectares par région fourragère et 2 000 hectares pour les départements du pourtour méditerranéen. Les prairies productives situées au-dessus de 1 000 mètres peuvent parfois être moins bien représentées à l'échelle des régions fourragères. Le système ne simule pas l'état des sols, ni les inondations, quelles que soient leur durée et leurs causes. Ainsi, la production estimée, en fonction des conditions pédo-climatiques locales, n'est pas forcément exploitable en totalité.

Les résultats de simulation sont extraits au 20 de chaque mois par région fourragère, entre mars et octobre, sous forme d'un rapport à la normale correspondant à la moyenne calculée sur la période 1989-2018. L'indicateur de rendement des prairies permanentes Isop, à une date donnée, est égal au rapport entre la pousse cumulée à cette date depuis le début de l'année et la pousse cumulée à la même date calculée sur la période de référence 1989-2018. Isop est le fruit d'une étroite collaboration entre Météo-France, l'INRAE et le SSP.

www.agreste.agriculture.gouv.fr

Direction régionale de l'alimentation de l'agriculture et de la forêt
Occitanie
Service régional de l'information statistique économique et territoriale
Cité administrative – Bât. E – Bd Armand Duportal
31074 Toulouse cedex
Téléphone : 05 61 10 61 66
<http://draaf.occitanie.agriculture.gouv.fr>

Directeur : Florent Guhl
Directeur de la publication : Camille Dross
Composition : Isabelle Dejean, Samia Breiller-Tardy,
François Julian

© Agreste 2022

